



Communiqué commun

TAUX DU LIVRET A :

**II DOIT ETRE REVALORISE SANS ATTENDRE
POUR REpondRE AUX BESOINS SOCIAUX**

Le gouvernement a décidé de s'affranchir de la règle, déjà défavorable aux épargnants, qui aurait permis de faire passer le taux de rémunération du Livret A de 2,25% à 2,75% au 1^{er} février.

Une nouvelle fois, ce sont les épargnants titulaires de livrets A qui font les frais de l'opération ce qui va représenter une ponction de plus sur leur pouvoir d'achat

En violant ses propres règles relatives aux modalités de fixation de la rémunération du Livret A, le gouvernement fait le fond des poches des Français et fait un cadeau aux banques de l'ordre de 400 millions d'euros par trimestre (intérêts non versés) ..

Cela au moment même où 75 % des Français plébiscitent le Livret A, placement jugé le plus sécuritaire dans la période, situation déjà connue en 2008/2009.

Face à ce holdup, la CGT réaffirme que l'épargne populaire et notamment le Livret A doit servir au financement de l'intérêt général et à la réponse aux besoins sociaux.

Alors que les besoins en logements sont par exemple toujours aussi criants et se sont même encore aggravés, la mission première du Livret A doit être au service du financement du logement social.

Pour répondre à ces besoins et pour accroître l'épargne populaire il faut donc avant tout augmenter les salaires qui sont à l'origine de cette épargne.

Contacts : jemroux@aol.com Finances CGT
corvaisier.jl@orange.fr Finances CGT
Claude Quinquis FAPT 06 06 07 17 06
Patrick Lichau FSPBA 01 48 18 83 38